



Région
Hauts-de-France
LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Envoyé en préfecture le 02/09/2025
Reçu en préfecture le 02/09/2025
Publié le
ID : 059-200053742-20250902-25004518-AR

S²LO

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 Juillet 2021,

Vu la délibération n° 2025.00309 du 26 juin 2025 relative à la création des comités d'usagers du réseau de transport régional intermodal Hauts-de-France mobilités

ARRETE n° 25004518

ARTICLE 1er

Sont désignés pour présider chacun des 10 comités des usagers selon la liste ci-dessous :

- En qualité de titulaire : Monsieur Christophe COULON, Vice-président en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports,
- En qualité de suppléant : Monsieur Olivier ENGRAND, Président de la Commission transports, mobilité, grandes infrastructures de transport, économique portuaire.

- Comité 1 – Arrageois
- Comité 2 – Aire urbaine centrale
- Comité 3 – Hainaut Cambrésis Thiérache
- Comité 4 – Ouest de l'Oise
- Comité 5 – Grand Amiénois Grand Roye
- Comité 6 – Littoral Sud
- Comité 7 – Est Oise
- Comité 8 – Littoral Nord
- Comité 9 – Saint Quentinnois
- Comité 10 – Sud de l'Aisne

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification aux intéressés.

ARTICLE 3

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 02 SEP. 2025

Xavier BERTRAND